

# Programme de pays pour les Comores (2008-2012)

## Introduction

1. Les Comores comprennent quatre îles : Mwali, Ndzouani, Ngazidja et Maore. Cette dernière étant sous administration française, les données fournies ici s'appliquent aux trois premières îles. La formulation du document de programme de pays a démarré avec l'élaboration du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement suivant un processus participatif. Les effets et les produits définis font partie de ce processus. Le document de programme a été examiné le 30 janvier 2007 au cours d'une réunion regroupant les représentants du Gouvernement et de la société civile. Il a fait l'objet le 1<sup>er</sup> février d'un atelier de validation par des membres du Gouvernement, des hauts cadres de l'administration publique, et des représentants de la société civile, du secteur privé et des organisations des Nations Unies ainsi que des partenaires extérieurs.

## I. Analyse de la situation

2. Avec près de 620 000 habitants en 2007, le pays enregistre depuis plusieurs années une croissance économique faible d'environ 2 % qui ne compense pas la croissance démographique estimée à 2,1 %. Il en résulte une progression négative du PIB par habitant qui se traduit par une incidence de la pauvreté de 45 % parmi les individus et de 37 % parmi les ménages en 2004. Cette pauvreté est due à la crise politique, institutionnelle, économique et environnementale que le pays a subie au cours des 10 dernières années; l'inégalité des revenus; la faiblesse de l'investissement public et privé (à peine 10 % du PIB) et donc de l'emploi dans le secteur moderne; la faible diversification de l'économie qui rend le pays vulnérable aux chocs extérieurs; et la survivance d'une agriculture de subsistance qui occupe la majorité de la population rurale sur des terres en voie de dégradation rapide.

3. Du Rapport national 2005 sur les OMD ([Rapport OMD 2005 Comores.pdf](#)) il ressort que seulement deux OMD peuvent être atteints si les tendances actuelles du développement humain perdurent : l'OMD 2 concernant l'éducation primaire pour tous; et l'OMD 4 relatif au taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans. Deux cibles seront difficiles à atteindre : (a) réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim; et (b) inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales.

4. Le pays a été ébranlé à la fin des années 90 par une crise séparatiste suivi d'un processus de réconciliation nationale dans le cadre d'une nouvelle configuration consacrant une large autonomie aux îles. La démocratisation se poursuit avec la tenue d'élections législatives (2004) et présidentielles (2006) libres et transparentes et la mise en place d'institutions démocratiques. Mais les lois sur la répartition des compétences se heurtent à des problèmes d'application tant au niveau de l'Union qu'à celui des îles. Le Gouvernement s'attaque aux problèmes par la réforme de l'administration publique, la lutte contre la corruption et la remise en ordre des finances publiques.

5. Les ressources de l'environnement sont dégradées. Les Comores se heurtent à des contraintes similaires à celles qui ont été mises en exergue pour les PEID par Action 21 et le programme d'action de la Barbade : fragilité écologique et économique; forte vulnérabilité aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles; faible capacité de réponse et de gestion; étroitesse de la base des ressources; et coûts élevés de l'énergie. Les femmes sont actives et contribuent significativement à la création de la richesse nationale. Toutefois, elles participent de façon marginale aux processus de prise de décision (4 % des parlementaires, 8 % aux gouvernements).

6. Le document de Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR) intérimaire ([DSCR Révisé Oct. 05.doc](#)) élaboré en 2003 et actualisé en 2005 a fait l'objet d'un consensus des acteurs du développement du pays. Il cherche à promouvoir une croissance économique d'au moins 5 % par an et à réduire la pauvreté monétaire de 50 % d'ici à 2015. Il est construit autour de sept axes dont :

07-10-30 7:33 AM

Deleted: <sp>

07-10-30 7:34 AM

Deleted: Session annuelle de 2007 -  
XXX-22 Janvier Juin 2007, New York -  
Point 7 de l'ordre du jour provisoire -  
Programmes de pays et questions connex ... [1]

07-10-30 7:35 AM

Deleted: p

07-10-30 7:35 AM

Formatted: Centered

07-10-30 7:35 AM

Deleted: Table des matières - ... [2]

coi01ym 07-8-30 5:54 PM

Deleted: Tout l'espace cultivable est déjà occupé et aucune extension de l'agriculture ne peut se faire sans nuire aux espaces forestiers restants. La proportion des zones forestières dans le pays est passée de 6,6 % en 1990 à 2,8 % en 2005.

(a) créer les conditions d'un développement économique durable; (b) relancer le secteur privé en mettant l'emphase sur les secteurs porteurs; (c) renforcer la gouvernance et la justice; et (d) promouvoir un environnement sain et garantir la durabilité du développement. Le document préconise la promotion des droits de l'homme et l'intégration des questions de genre dans le processus de mise en œuvre de tout programme de développement.

## II. Résultats de la coopération passée et enseignements à tirer

7. Le cadre de coopération de pays 2003-2007 est centré sur trois axes : gouvernance; pauvreté; et conservation et gestion durable des ressources naturelles. En ce qui concerne la **lutte contre la pauvreté** le PNUD a obtenu des résultats importants par son appui à l'élaboration participative du DSCR : analyses de la pauvreté; suivi et évaluation de la situation des OMD; rapports nationaux sur le développement humain; et formulation de la Stratégie et de son plan d'action, avec la mobilisation des ressources au travers de la Conférence des donateurs (Maurice, décembre 2005) au cours de laquelle les promesses des bailleurs se sont élevées à 200 millions de dollars. L'effort a porté sur la création et le développement de PMI et sur la promotion de la microfinance. Des partenariats ont été construits avec les institutions financières décentralisées, les banques locales et des organismes extérieurs qui ont mis des lignes de crédit à la disposition des PMI appuyées (AGFUND, Programme d'expansion des échanges, Banque mondiale, Union européenne). La réinsertion économique des ex-miliciens à Anjouan a été entreprise. La collaboration avec le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) a permis d'établir un cadre national d'orientation pour la définition d'une politique de microfinance.

8. En matière de **gouvernance démocratique**, le PNUD a joué un rôle clé dans la mise en œuvre du Fonds fiduciaire multidonateurs pour la réalisation du programme transitoire par son appui à la tenue d'élections législatives, à l'opérationnalisation des quatre Assemblées parlementaires et de la Cour constitutionnelle ainsi qu'à la première phase de la réforme administrative (mise en place d'un système de gestion informatisée des agents de l'État; création de la Haute Autorité de la Fonction publique; validation et mise en œuvre de cadres organiques). Le PNUD a appuyé la tenue des élections présidentielles de 2006 et il a œuvré à la création d'une commission nationale des droits de l'homme. La participation des femmes à la prise de décision est soutenue par un ensemble d'actions en matière de plaidoyer, de formation et de législation.

9. Sur le **plan environnemental** le PNUD a appuyé : (a) la mise en place d'une base de données géoréférencées sur les ressources humaines, la documentation et les espèces; (b) l'auto-évaluation des capacités à renforcer pour la gestion de l'environnement en ligne avec les conventions des Nations Unies sur la diversité biologique, les changements climatiques, la lutte contre la désertification et les polluants organiques persistants (POP); et (c) le développement des outils de cogestion et de pérennisation du Parc marin de Mohéli.

10. La Revue à mi-parcours (mars 2006) a fait plusieurs recommandations dont la nécessité de : (a) renforcer le suivi de la mise en œuvre du programme; (b) définir pour chaque projet/programme une stratégie de pérennisation des activités et des acquis; (c) renforcer les capacités des institutions de gestion et de coordination de l'aide (Ministère des relations extérieures et Commissariat général au plan) et clarifier leur rôle respectif pour une meilleure appropriation nationale du programme. Le principal enseignement à tirer de l'expérience passée est l'inutilité de renforcer des capacités institutionnelles si ces capacités ne correspondent pas aux capacités requises.

## III. Programme proposé

### A. Priorités et résultats attendus

11. Compte tenu des priorités nationales définies dans la SCR, le programme de pays contribuera à la réalisation de trois des quatre effets du Plan-cadre ([Comoros UNDAF 25-02-07.doc](#)), à savoir : *d'ici à 2012 : les revenus, les emplois et la sécurité alimentaire des couches pauvres et vulnérables de la population sont améliorés* (effet UNDAF 1); *les capacités institutionnelles et individuelles de gouvernance politique et économique sont renforcées au niveau national et insulaire sur la base de la prima-*

té du droit, de l'équité du genre et de l'obligation de rendre compte (effet UNDAF 2); et l'intégrité des écosystèmes est préservée et les écoservices qu'ils procurent sont valorisés au bénéfice de la population, notamment des communautés qui dépendent des ressources naturelles pour leur survie (effet UNDAF 4).

12. Les quatre effets escomptés du programme de pays [et les stratégies ont été définis de manière à capitaliser sur les leçons tirées de l'expérience de la coopération antérieure et des évaluations des programmes de mise en œuvre ainsi que des orientations stratégiques du PNUD définies dans son second Plan de financement pluriannuel \(MYFF 2004-2007, que sont](#); a) réalisation des OMD et lutte contre la pauvreté; b) renforcement de la gouvernance démocratique; et c) promotion de l'énergie et protection de l'environnement.

#### **a) Réalisation des OMD et lutte contre la pauvreté**

*Effet 1 : Mise en place d'un système de gestion du développement au niveau de l'Union et dans les trois îles*

13. Les résultats spécifiques pour atteindre cet effet sont : i) un système intégré de gestion des informations statistiques est opérationnel à tous les niveaux, en ligne avec la stratégie nationale de développement de la statistique; et(ii) un système de planification et de suivi et évaluation du développement, incluant la coordination de l'aide.

*Effet 2 : Adoption et mise en œuvre de politiques de réduction de la pauvreté en ligne avec les OMD, notamment au bénéfice des femmes et des jeunes*

14. En matière de politiques en faveur des pauvres les résultats attendus sont : i) adoption de la politique et de la stratégie nationales de l'emploi; ii) adoption et mise en œuvre de la politique et de la stratégie nationale de microfinance ainsi que de la stratégie nationale des PMI; iii) élaboration et validation de la politique et de la stratégie nationales de protection sociale; et iv) réadaptation et opérationnalisation des systèmes nationaux de protection et de promotion de l'équité de genre.

#### **b) Renforcement de la gouvernance démocratique**

*Effet 3 : Consolidation des mécanismes de gouvernance démocratique et adaptation de l'administration publique au nouveau cadre institutionnel*

15. Les résultats spécifiques escomptés en matière de gouvernance démocratique sont : i) mise en place et opérationnalisation d'un nouveau dispositif d'organisation et de gestion de l'administration publique, y compris les mécanismes contre la corruption; ii) élaboration, validation et mise en œuvre de la stratégie nationale de décentralisation; iii) harmonisation du cadre légal du pays aux conventions régionales et internationales ratifiées en matière de droits humains et vulgarisation de ce cadre; iv) élaboration et adoption d'un système de formation du personnel de la justice; v) mise en place d'organes de gestion transparente et efficace des élections; et vi) élaboration et mise en œuvre du plan de renforcement des capacités des parlements.

#### **c) Promotion de l'énergie et protection de l'environnement en vue d'un développement durable**

*Effet 4 : Réduction des tendances actuelles à la dégradation de l'environnement et à la déperdition des ressources naturelles ainsi que des facteurs de risque et de vulnérabilité aux aléas naturels et climatiques*

16. Les résultats spécifiques attendus sont : i) élaboration et adoption d'une stratégie nationale de développement durable; ii) mise en œuvre d'une stratégie de renforcement des capacités pour une gestion durable de l'environnement; iii) élaboration et mise en œuvre d'un schéma de GIZC incluant les planifications du développement urbain et rural et la réduction des risques naturels et climatiques; iv) création/consolidation d'aires protégées terrestres et marines cogérées avec les communautés riveraines; v) protection, assainissement et restauration suivant une approche participative d'écosystèmes hors les aires protégées; vi) validation de manière participative d'une politique nationale énergétique; vii) élaboration participative et promotion d'un schéma directeur de l'eau; et viii) élaboration et mise en œuvre d'un plan de prévention des risques géologiques, hydrologiques et climatiques et de gestion des catastrophes.

## B. Stratégies

17. La stratégie globale du programme part du constat que les problèmes de la pauvreté, de la malgouvernance et de la dégradation de l'environnement aux Comores sont liées. Pour inverser ces tendances négatives, il convient d'intervenir dans ces trois domaines de manière synergique au niveau national, ainsi qu'au niveau local par une action conjuguée de renforcement des capacités systémiques, institutionnelles et individuelles. Les actions de renforcement des capacités découleront d'une conception claire des capacités requises ainsi que des lacunes et des contraintes. Le développement des capacités apparaît comme une condition critique pour la réalisation des OMD et l'appropriation nationale du programme, dans la visée de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

18. Des appuis viseront à mettre en place un système national de planification et de gestion du développement, et à établir des politiques et des stratégies en faveur des pauvres, notamment en matière de microfinance et d'énergie. Les interventions porteront sur la consolidation des mécanismes de gouvernance démocratique. Le dialogue social sera promu à tous les niveaux pour faciliter la communication entre les acteurs politiques, économiques et sociaux en vue d'un fonctionnement harmonieux du nouveau cadre institutionnel. Le PNUD appuiera les partenaires nationaux à instituer une stratégie de développement durable qui ne s'applique pas seulement à l'environnemental.

19. L'environnement apparaît comme la clé d'entrée d'une stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté dans la mesure où la gestion durable des ressources naturelles est un facteur déterminant de la préservation et de l'amélioration de la base productive (agriculture, pêche), de la diversification de l'économie (tourisme, nouvelles filières agricoles), de la viabilité à long terme de la croissance et des revenus ainsi que de l'insertion du pays dans la mondialisation. La gestion participative des ressources de l'environnement est en outre un moyen privilégié d'asseoir les bases de la gouvernance locale en vue de la réalisation des OMD à travers une implication active des acteurs aux processus de décision et de gestion des ressources. Les communautés villageoises et les femmes seront ciblées dans la mesure où leurs revenus proviennent surtout de l'exploitation des ressources naturelles. Les interventions programmées s'inscrivent ainsi dans une perspective de durabilité écologique, économique et sociale.

20. Plusieurs résultats attendus au titre de la réalisation des OMDs et la lutte contre la pauvreté, de la gouvernance démocratique et surtout de la protection de l'environnement et du développement durable, intègrent une dimension sociale réelle. Ceci a permis de canaliser plusieurs activités de programmation du PNUD vers des cibles à forte connotation sociale, telles que l'eau, l'énergie, le microcrédit, la gestion des ressources naturelles et le développement des AGRs avec les communautés villageoises.

21. Des stratégies partenariales seront développées en vue de l'atteinte des effets escomptés, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud. La démarche participative d'élaboration du présent programme ouvre des perspectives de collaboration avec nombre de partenaires au développement.

22. Quatre stratégies transversales seront appliquées dans chacune des composantes du programme : promotion des femmes et de l'équité de genre; réduction des risques de catastrophes suivant le Cadre d'action de Hyogo; renforcement des capacités; et intégration des TIC. Ces stratégies pourront faire l'objet de programmes conjoints des organisations des Nations Unies en ligne avec le Plan-cadre. Un programme conjoint est prévu dans la lutte contre le VIH/SIDA et le PNUD jouera un rôle de plaidoyer.

## IV. Gestion, suivi et évaluation du programme

22. Le dispositif de mise en œuvre et de suivi et évaluation favorisera la participation des parties prenantes et sera articulé avec les mécanismes du Plan-cadre, du programme de chacune des organisations des Nations Unies résidentes et du DSCR. La gestion du programme sera axée sur les résultats et les interventions seront poursuivies selon la modalité de l'exécution nationale et, le cas échéant, selon d'autres modalités, y inclus TOKTEN. La gestion s'inscrira dans le cadre de l'approche harmonisée des remises d'espèces aux partenaires d'exécution (HACT) réduira la complexité des procédures et les coûts de transaction pour le Gouvernement. Elle permettra également d'améliorer la capacité des parte-

07-10-30 7:32 AM

Deleted: DP/DCP/COM/1

... [4]

coi01ym 07-8-30 5:55 PM

Deleted: tant au niveau local que national

coi01ym 07-8-30 5:56 PM

Deleted: gouvernemental

coi01ym 07-8-30 5:56 PM

Deleted: en ligne avec

coi01ym 07-8-30 6:11 PM

Deleted: , en ligne avec les OMD

coi01ym 07-8-30 6:10 PM

Deleted: démocratique

coi01ym 07-8-30 2:32 PM

Deleted: au niveaux gouvernemental et local

coi01ym 07-8-30 6:10 PM

Deleted: nationale

coi01ym 07-8-30 6:07 PM

Deleted: développement

coi01ym 07-8-30 6:07 PM

Deleted: des Comores

coi01ym 07-8-30 5:57 PM

Deleted: -

coi01ym 07-8-30 2:42 PM

Deleted: l

coi01ym 07-8-30 6:01 PM

Deleted: processus de changement du PNUD et

coi01ym 07-8-30 6:03 PM

Deleted: réforme des Nations Unies.

coi01ym 07-8-30 6:03 PM

Deleted: L

naires nationaux à gérer l'aide qu'ils reçoivent. Le Gouvernement et le PNUD établiront ensemble une stratégie de mobilisation des ressources escomptées. Les revues annuelles du programme constateront les progrès. Une revue à mi-parcours et une revue finale seront réalisées en 2010 et 2012 respectivement, avec la participation du Gouvernement, de la société civile, des organisations des Nations Unies et des autres partenaires au développement. Les résultats de ces revues constitueront des intrants pour l'évaluation du Plan-cadre.

07-10-30 7:33 AM

**Deleted:** <sp>

coi01ym 07-8-30 6:00 PM

**Deleted:** La nouvelle approche de gestion des risques sera appliquée.

coi01ym 07-8-30 6:00 PM

**Deleted:** . Ces actions devront renforcer les capacités du bureau de pays.

## Annexe. Cadre des résultats et d'allocation des ressources pour les Comores (2008-2012)

| Priorité nationale dans le domaine de coopération 1 de l'UNDAF « Croissance économique et lutte contre la pauvreté » : créer les conditions d'un développement économique durable; relancer le secteur privé en mettant l'accent sur les secteurs porteurs  |  |  |   |   |   |
|---|--|--|---|---|---|
| <i>Effet UNDAF 1 : D'ici à 2012 les revenus, les emplois et la sécurité alimentaire des couches pauvres et vulnérables de la population sont améliorés</i>  |  |  |   |   |   |
| Objectifs du PFP  | Effets escomptés du programme de pays et leurs indicateurs   | Produits escomptés du programme de pays  | Indicateurs de produits   | Rôle des partenaires  | Ressources indicatives en milliers de dollars   |
| 1. Réalisation des OMD et lutte contre la pauvreté  | <p><b>Un système de gestion du développement, incluant la coordination de l'aide est mis en place et est fonctionnel au niveau de l'Union et dans les trois îles</b></p> <p>Système de planification fonctionnel adapté au nouveau cadre institutionnel; un système performant; rapports de suivi et évaluation de la Stratégie de croissance, des OMD et de l'aide publiés</p>  | <p>Un système intégré de gestion des informations statistiques est opérationnel</p> <p>Un système de planification et de suivi et évaluation du développement, incluant la coordination de l'aide, est opérationnel sur l'ensemble du pays</p>   | <p><b>Indicateur</b> : La base de données sous DevInfo est à jour et accessible aux utilisateurs</p> <p><b>Ligne de base</b> : Quelques données socio-économiques sur DevInfo</p> <p><b>Cible</b> : Mécanisme de gestion de la base de données opérationnel</p> <p><b>Indicateur</b> : Les structures de planification, de suivi et évaluation du développement et de coordination de l'aide disposent des capacités requises pour remplir leur mission</p> <p><b>Ligne de base</b> : Système national de gestion du développement inefficace</p> <p><b>Cibles</b> : Système de planification national performant, mécanisme de coordination de l'aide opérationnel</p>   | <p>- Appui technique et financier : Union européenne, Coopération française; Nations Unies, Banque mondiale, UNFPA, UNICEF, OMS, PNUD</p> <p>- Appui technique : UNIFEM, HCDH, FAO, BIT, UNESCO</p> | <p>Ressources de base :</p> <p>TRAC 1 : 470</p> <p>Autres ressources : BM : 600 TTF : 600</p>                         |
|   | <p><b>Des politiques et stratégies de réduction de la pauvreté en ligne avec les OMD sont adoptées et mises en œuvre, notamment au bénéfice des femmes et des jeunes</b></p> <p>Politique et stratégie nationales en faveur des pauvres adoptées et mises en œuvre dans les domaines de l'emploi, de la microfinance et de la protection sociale; les politiques, programmes et projets intègrent l'équité de genre et TIC</p> | <p>La politique et la stratégie nationales de l'emploi sont adoptées</p> <p>La politique et la stratégie nationales de microfinance et la stratégie nationale des PMI sont adoptées et mises en œuvre</p> <p>La politique et la stratégie nationale de protection sociale sont élaborées et validées</p> <p>Les systèmes nationaux de protection et de promotion de l'équité de genre sont réadaptés et fonctionnels</p> | <p><b>Indicateur</b> : Taux de chômage, en particulier des jeunes de 15 à 24 ans et des femmes</p> <p><b>Ligne de base</b> : 30 % des jeunes de 15 à 24 ans sont au chômage</p> <p><b>Cible</b> : Moins de 15 % des jeunes de 15 à 24 ans sont au chômage</p> <p><b>Indicateur</b> : Nombre de PMI en activité dans le secteur productif non agricole</p> <p><b>Ligne de base</b> : Nombre de microcrédits accordés et taux de bancarisation relativement faibles</p> <p><b>Cible</b> : Au moins un triplement du nombre annuel de microcrédits accordés et un taux de bancarisation d'au moins 50 %</p> <p><b>Indicateur</b> : % de la population ayant une couverture sociale</p> <p><b>Ligne de base</b> : Couverture sociale très faible</p> <p><b>Cible</b> : Au moins 20 % de la population a une couverture sociale</p> <p><b>Indicateur</b> : % des femmes dans les structures de prise de décision</p> <p><b>Ligne de base</b> : Les femmes sont presque absentes des structures de prise de décision</p> <p><b>Cible</b> : 10 % de femmes au moins dans les parlements et 25 % dans les gouvernements</p> | <p>- Appui technique et financier : AfD, Union européenne; BIT, FIDA, FENU, PNUD, PVNU, Banque mondiale</p> <p>- Appui technique : CIDR et autres prestataires de services techniques</p>           | <p>Ressources de base :</p> <p>TRAC 1.1.1 : 634</p> <p>Autres ressources : FENU : 2000 AGFUND : 800 Japon : 1.000</p> |
| Priorité nationale dans le domaine de coopération 2 de l'UNDAF « Gouvernance » : Renforcer la gouvernance et la justice; promouvoir l'égalité des sexes et la participation de la femme à la vie économique, sociale, culturelle et politique; promouvoir les droits de l'homme dans le processus de mise en œuvre de tout programme de développement et de la lutte contre la pauvreté |  |  |   |   |   |
| <i>Effet UNDAF 2 : D'ici à 2012, les capacités institutionnelles et individuelles de gouvernance politique et économique sont renforcées au niveau national et insulaire sur la base de la primauté du droit, de l'équité de genre et de l'obligation de rendre compte</i>  |  |  |   |   |   |

|  |  |   |  |  |  |
|--|--|---|--|--|--|
| <p><b>2. Renforcement de la gouvernance démocratique</b></p>   | <p><b>Les mécanismes de gouvernance démocratique et l'administration publique sont adaptés au nouveau cadre institutionnel et sont performants</b><br/>Les missions des entités administratives et les cadres organiques à tous les échelons sont définis et appliqués; adhésion des acteurs nationaux, insulaires et locaux au système de décentralisation; autonomie des structures de gestion du processus électoral; capacités accrues des parlements dans leurs missions de représentation, de législation et de contrôle de l'exécutif; % de femmes élues aux quatre Assemblées et aux conseils municipaux</p> | <p>Un nouveau dispositif de gestion de l'administration publique est opérationnel incluant des mécanismes contre la corruption<br/>La Stratégie nationale de décentralisation est élaborée et mise en œuvre<br/>Le cadre légal du pays est en ligne avec les conventions ratifiées en matière de droits humains<br/>Un système de formation du personnel de la justice est conçu et adopté<br/>Des organes de gestion transparente et efficace des élections sont établis et opérationnels<br/>Le plan de renforcement des capacités des parlements est élaboré et mis en œuvre</p> | <p><b>Indicateur</b> : Cadres organiques opérationnalisés; mécanismes de contrôle de l'utilisation des dépenses et biens publics<br/><b>Ligne de base</b> : Cadres organiques disponibles<br/><b>Cibles</b> : Les agents de l'État sont redéployés selon les nouveaux cadres organiques; les rapports de la Cour des Comptes publiés régulièrement<br/>Textes d'application sur la répartition des compétences; efficacité des services publics décentralisés<br/><b>Ligne de base</b> : La loi cadre sur le partage des compétences est promulguée<br/><b>Cible</b> : Les communes fonctionnent sur une base légale avec une représentation féminine d'au moins 25 % dans les Assemblées<br/><b>Indicateur</b> : Nombre de lois adoptées et diffusées pour harmoniser le cadre légal<br/><b>Ligne de base</b> : Une seule loi nationale a fait l'objet de révision pour mise en conformité avec les conventions internationales signées<br/><b>Cible</b> : Au moins quatre lois majeures du pays sont mises en conformité<br/><b>Indicateur</b> : Plan de formation adopté<br/><b>Ligne de base</b> : Les formations des agents de la justice se font sans aucun schéma directeur<br/><b>Cible</b> : La formation du personnel de la justice obéit à un plan consensuel de développement du secteur<br/><b>Indicateur</b> : Outils de gestion des élections appropriés par les parties concernées<br/><b>Ligne de base</b> : Les élections sont gérées sur une base ad hoc<br/><b>Cible</b> : Les structures et outils de gestion des élections sont institutionnalisés<br/><b>Indicateur</b> : Nombre de lois promulguées à l'initiative des parlements; maîtrise des outils de contrôle de l'exécutif<br/><b>Ligne de base</b> : Faibles capacités des parlements pour leurs missions<br/><b>Cible</b> : Les parlements adoptent des propositions de loi et contrôlent l'action des gouvernements</p> | <p>- Appui technique et financier :<br/>Union européenne, Coopération française, Japon, COI, AIMF, OIF, AIPLF; UNFPA, UNICEF, Banque mondiale, HCDH, UNESCO, ONUDC, PNUD<br/>- Appui technique : UNIFEM, DAP, BCPR</p> | <p>Ressources de base :<br/>TRAC<br/>1.1.1 : 1,104<br/>Autres ressources :<br/>BM : 1.000<br/>UE : 2.000<br/>DGTTF : 1.500</p> |
| <p>Priorité nationale dans le domaine 4 de l'UNDAF « Environnement et développement durable » : Promouvoir un environnement sain et garantir la durabilité du développement</p>  |  |   |  |  |  |
| <p><i>Effet UNDAF 4 : D'ici à 2012, l'intégrité des écosystèmes est préservée et les éco services qu'ils procurent sont valorisés au bénéfice de la population, notamment des communautés qui dépendent des ressources naturelles pour leur survie</i></p> |  |   |  |  |  |
| <p><b>3. Promotion de l'énergie et gestion de l'environnement en vue du développement durable</b></p>  | <p><b>Les tendances actuelles à la dégradation de l'environnement et à la déperdition des ressources naturelles ainsi que les facteurs de risque et la vulnérabilité</b></p>   | <p>Une stratégie nationale de développement durable est adoptée<br/>Une stratégie de renforcement des capacités pour une gestion durable de l'environnement est mise en œuvre<br/>Un schéma de GIZC<br/>Des aires protégées terrestres et</p>   | <p><b>Indicateur</b> : Les politiques globales et sectorielles intègrent les préoccupations environnementales et du développement durable<br/><b>Ligne de base</b> : Une faible prise en compte des préoccupations environnementales dans les politiques de développement<br/><b>Cible</b> : Les capacités institutionnelles et humaines sont constituées pour une bonne intégration des préoccupations environnementales dans les politiques de développement<br/><b>Indicateur</b> : Nombre de décisions d'aménagement en adéquation avec</p>  | <p>Appui technique et financier :<br/>Union européenne, Coopération française, AfD, COI, Conventions internationales et régionales, Université d'Oxford,</p>   | <p>Ressources de base :<br/>TRAC 1: 552<br/>Autres ressources :</p>  |

|  |  |   |  |  |  |
|--|--|---|--|--|--|
|  | <p><b>rabilité aux aléas naturels et climatiques sont significativement réduits</b><br/>Réduction du taux de déforestation; Superficie des aires protégées rapportée à la superficie totale du pays; % de la superficie des écosystèmes hors les aires protégées, faisant l'objet de mesures de gestion durable; cote de la qualité générale de l'eau; longueur de côtes protégées par : (a) des récifs coralliens vivants, (b) des mangroves; le pays dispose des capacités requises pour prévenir et atténuer les risques de catastrophes.</p> | <p>marines sont créées/consolidées et cogérées avec les communautés riveraines<br/>Des écosystèmes hors les aires protégées font l'objet d'actions de protection et restauration<br/>Une politique nationale énergétique est élaborée de manière participative<br/>Un schéma directeur de l'eau est élaboré de manière participative<br/>Un plan de prévention des risques et de gestion des catastrophes est élaboré et mis en œuvre</p> | <p>le schéma de GIZC;<br/><b>Ligne de base</b> : Il n'existe pas de schéma de GIZC<br/><b>Cible</b> : Toutes les décisions d'aménagement sont en harmonie avec le schéma de GIZC<br/><b>Indicateur</b> : Représentativité des communautés riveraines dans les structures de cogestion des aires protégées autonomes<br/><b>Ligne de base</b> : La seule aire protégée existante est cogérée par le Gouvernement et les communautés riveraines<br/><b>Cible</b> : Les communautés riveraines participent à la cogestion pour chaque aire protégée créée<br/><b>Indicateur</b> : % des superficies dégradées qui font l'objet de programmes de restauration;<br/><b>Ligne de base</b> : Environ 3,6 % font l'objet de programmes de restauration<br/><b>Cible</b> : au moins 10 %<br/><b>Indicateur</b> : Nombre de décisions d'investissement en adéquation avec la politique énergétique<br/><b>Ligne de base</b> : Le pays n'a pas une politique énergétique formelle<br/><b>Cible</b> : Les investissements en matière d'énergie sont rationalisés<br/><b>Indicateur</b> : Nombre de décisions d'investissement en adéquation avec le schéma directeur de l'eau<br/><b>Ligne de base</b> : Le pays n'a pas un schéma directeur de l'eau<br/><b>Cible</b> : Le pays adopte un schéma directeur de l'eau consensuel<br/><b>Indicateur</b> : Les structures nationales et insulaires de réponse aux urgences ont les capacités requises<br/><b>Ligne de base</b> : Le pays dispose d'une version préliminaire de plan national de réponse aux urgences<br/><b>Cible</b> : Les risques majeurs sont appréhendés et les mécanismes de prévention sont opérationnels</p> | <p>Musée de Tervuren, Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO; WIOMSA, PIROI, Conservation internationale, FFEM, Université de la Réunion, Japon, FEM<br/><br/>FAO, FIDA, PNUD, PNUE, PVNU, UNESCO, UNICEF, Banque mondiale, UN-Habitat, UN-DESA, SIPC, BCPR, BCAH</p> | <p>GEF/RAF4 : 3500<br/>GEF/SCCF : 3500<br/>GEF/LDCF : 2000<br/>GEF/EA Sol : 600<br/>GEF/EA POP : 900<br/>GEF/EA NCSA : 1000<br/>GEF/SGP : 3000</p> |
|--|--|---|--|--|--|



## Abréviations

|        |   |
|--------|---|
| AfD    | Agence française de développement   |
| AGFUND | Programme arabe du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies   |
| AIMF   | Association internationale des maires et responsables des capitales et métropoles partiellement ou entièrement francophones |
| AIPLF  | Assemblée parlementaire de la francophonie  |
| BCAH   | Bureau de coordination des affaires humanitaires (Nations Unies)  |
| BCPR   | Bureau de la prévention des crises et du relèvement   |
| BIT    | Bureau international du Travail   |
| CIDR   | Centre international de développement et de recherche   |
| COI    | Commission de l'océan Indien  |
| DAP    | Département des affaires politiques (Nations Unies)   |
| DSCRIP | Document de Stratégie de croissance et réduction de la pauvreté   |
| FAO    | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture   |
| FEM    | Fonds pour l'environnement mondial  |
| FENU   | Fonds d'équipement des Nations Unies  |
| FFEM   | Fonds français pour l'environnement mondial   |
| FIDA   | Fonds international de développement agricole   |
| GIZC   | gestion intégrée des zones côtières   |
| HCDH   | Haut-Commissariat des droits de l'homme   |
| OIF    | Organisation internationale de la Francophonie  |
| OMD    | objectif(s) du Millénaire pour le développement   |
| OMS    | Organisation mondiale de la Santé   |
| ONUDC  | Office des Nations Unies contre la drogue et le crime   |
| PEID   | petits États insulaires en développement  |
| PFP    | Plan de financement pluriannuel   |
| PIB    | produit intérieur brut  |
| PIROI  | Plate-forme d'intervention régionale pour l'océan Indien  |
| PMI    | petites et moyennes industries  |
| PNUE   | Programme des Nations Unies pour l'environnement  |
| PVNU   | Programme des Volontaires des Nations Unies   |
| SCRIP  | Stratégie de croissance et réduction de la pauvreté   |
| SIPC   | Stratégie internationale de prévention des catastrophes   |
| TIC    | technologies de l'information et de la communication  |
| TOKTEN | transfert des connaissances par l'intermédiaire des expatriés   |
| TRAC   | montant ciblé de l'allocation des ressources de base  |

UNDAF Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement  
UNDESA Département des affaires économiques et sociales (Nations Unies)  
UNESCO Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture  
UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'enfance  
UNIFEM Fonds de développement des Nations Unies pour la femme  
WIOMSA Association des sciences marines de l'océan Indien occidental

07-10-30 7:34 AM

Deleted: DP/DCP/COM/1

... [9]